

Avis de constitution

SOCIETE « KONAN & SERI BTP » en abrégé « KS BTP »

Siège ABIDJAN TREICVILLE EN FACE DE SITARAIL
AVENUE 21 LOT 20 ILOT 2, Lot 20, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONAN & SERI BTP » en abrégé «
KS BTP »

Objet : Construction résidentielle et commerciale ;
Travaux de génie civil ;
Rénovation et restauration de bâtiments ;
Aménagements extérieur et paysagers ;
Services de gestion de projet et de consultation ;
Location et vente de matériel de construction

Et tous autres travaux et prestations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE EN FACE DE SITARAIL
AVENUE 21 LOT 20 ILOT 2, Lot 20, Ilot 2

Dirigeant(s) M N'ZUE KONAN MAXIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02901 du 26/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35844/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

